



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00329

Numéro SIREN : 326 259 629

Nom ou dénomination : GENEFIMMO HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2014 sous le numéro de dépôt 110614



1411072501

DATE DEPOT :	2014-11-28
NUMERO DE DEPOT :	2014R110614
N° GESTION :	1983B00329
N° SIREN :	326259629
DENOMINATION :	GENEFIMMO HOLDING
ADRESSE :	29 BRD HAUSSMANN 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2014/11/17
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DECISION DE REDUCTION

PF 17/11/14 ES

GENEFIMMO HOLDING

Société par Actions Simplifiée au capital de 392.339.800 euros

Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 PARIS

326 259 629 RCS PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

28 NOV. 2014

Sous le N° :

10614

838329

**PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

EXPRIMEES DANS UN ACTE DU 17 NOVEMBRE 2014

Le 17 novembre 2014, l'Associé Unique a signé l'acte dont la teneur suit :

SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1.006.489.617,50 euros, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann – 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222 représentée par Monsieur Thierry GARCIA dûment habilité,

Associé Unique de GENEFIMMO HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 392.339.800 euros, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann - 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 326 259 629,

DECIDE :

PREMIEREMENT

Connaissance prise du rapport du Président ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes, sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, de réaliser une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant maximum de 35.000.000,50 euros, par voie de rachat de 2.295.082 actions appartenant à l'Associé Unique, en vue de leur annulation.

Le prix de rachat est fixé à 15,25 euros pour chaque action.

Les actions rachetées seraient annulées conformément à la loi et aux règlements.

Le capital social serait ainsi ramené de 392.339.800 euros à 357.339.799,50 euros.

L'Associé Unique a fait d'ores et déjà connaître sa décision de demander le rachat de 2.295.082 actions sur les 25.727.200 actions lui appartenant.

DEUXIEMEMENT

De donner au Président tous pouvoirs aux fins de réaliser la réduction de capital et de modifier les statuts.

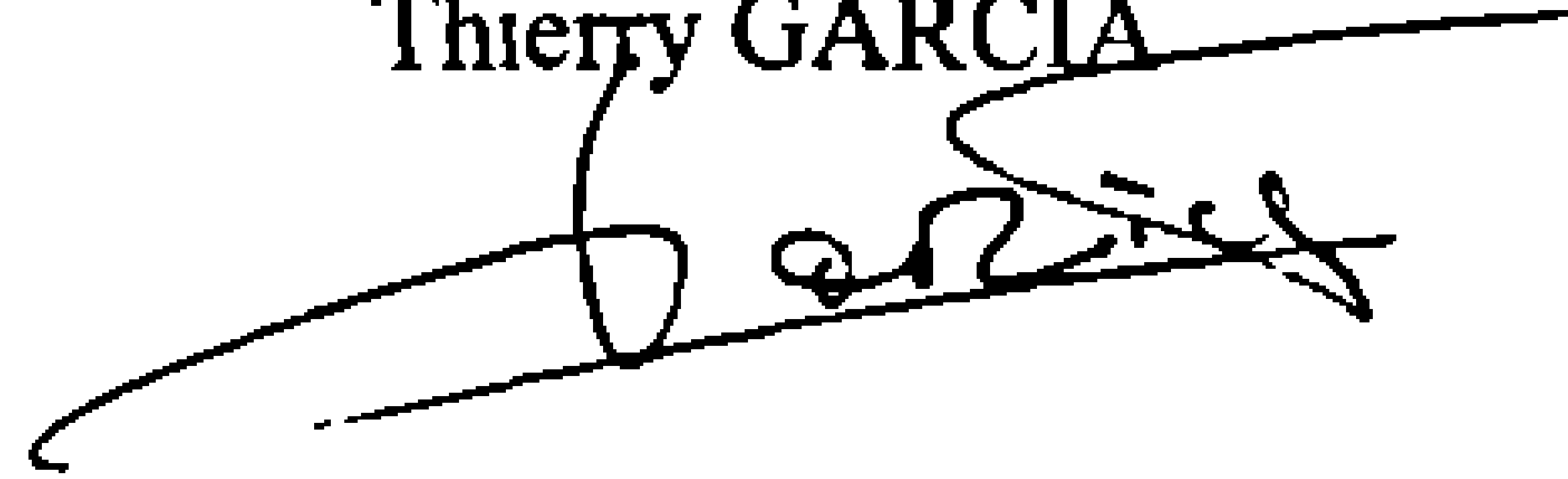
2

TROISIEMEMENT

De conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme du présent acte ou d'un procès-verbal constatant ses décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Fait à PUTEAUX,
Le 17 novembre 2014

SOCIETE GENERALE
Thierry GARCIA



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Gérard FRABOLOT

